

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1459

présenté par

M. Bouloux, M. Barusseau, M. Courbon, M. David, M. Fégné, M. Garot, M. Gokel,
M. Emmanuel Grégoire, Mme Hadizadeh, Mme Céline Hervieu, Mme Jourdan, Mme Karamanli,
M. Oberti, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Proença, Mme Rossi, Mme Runel, Mme Santiago et
M. Saulignac

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.